

Innoviris : Research Platforms - Vers une digitalisation durable

Objectifs

Innoviris ouvre son appel Research Platforms pour stimuler la collaboration entre organismes de recherche (HE, CR, Universités) pour créer de nouvelles approches socio-techniques dans le domaine de la digitalisation durable.

Cette recherche doit être menée par un consortium inter-institutionnel et multidisciplinaire en Région de Bruxelles-Capitale.

Le règlement et le formulaire de soumission sont disponibles ICI

! \ Uniquement pour les HE/CR de la Région Bruxelles - Capitale.

Conditions d'éligibilité

Les projets de recherche doivent être menés par un consortium d'équipes de recherche issues d'au moins **2 institutions indépendantes** en Région de Bruxelles-Capitale. La complémentarité des partenaires et le caractère interdisciplinaire de leur expertise représentent des éléments essentiels à la solidité des consortiums.

Les équipes de recherche partenaires doivent négocier et valider un accord de consortium régissant les aspects liés à la propriété intellectuelle, avant le dépôt de la proposition de projet.

Budget

Les organismes de recherche (HE/CR) sont financés à **100%**.

Les entreprises qui désirent participer au projet selon une collaboration effective peuvent également être éligibles à un financement (voir règlement).

Bailleur de fonds

- **Innoviris**

Critères de sélection

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- **Caractère innovant du projet et pertinence scientifique** : Excellence du programme de recherche, contributions à l'état de l'art, clarté, qualité et pertinence des objectifs et de la question et/ou des hypothèses de recherche.
- **Faisabilité et mise en œuvre** : Qualité et pertinence du programme de travail et de la méthodologie, réalisme du plan d'exécution et utilisation prévue des ressources, risques et stratégies de mitigation.
- **Consortium et mentor** : Expertise et complémentarité des partenaires du consortium (groupes de recherche), synergie entre partenaires et gestion de la collaboration, pertinence du mentorat.
- **Impact et valorisation** : Potentiel de valorisation à moyen terme des résultats du projet en Région bruxelloise, impact social et environnemental sur l'écosystème bruxellois.

Soumission : 21 septembre 2023

Durée : Les projets couvrent une période de minimum 2 ans et de maximum 3 ans.

Porteur(s) :

Mots-clés

Contact SynHERA

- Jérémy FIDELAK (fidelak.j@synhera.be)